

Séance du 6 juin 2023

DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mille Vingt-Trois, le six juin, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des Aînés, sur convocation régulière adressée à ses membres le premier juin deux mille vingt-trois par Monsieur **Olivier DAMEZ**, son Maire en exercice qui a présidé la séance.

Etaient présents : Olivier DAMEZ, Martine BOURDARIES, Nadia CARRIE, Laurent DECKER, Patricia DOS SANTOS, Loïc FAVAREL, Alain GARRIDO, Muriel GEFFRIER, Jean-Claude LABORIE, Béatrice REGNAULT, Bernard SANTOUL, Hervé THOMAS, Lara TREGAN, Sandrine AUJOLAT, Clément CHEVALLIER.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :

Excusé(es) : Denis TENEGAL par Olivier DAMEZ, Cécile ALIBERT-BARRET par Martine BOURDARIES, Valérie FERRE par Béatrice REGNAULT, Aurore MAUREL par Alain GARRIDO.

Excusé(es) : Christelle GENEVE

Absent(es) : Stéphane GARRIGUES, Daniel LAGARRIGUE.

Secrétaire de séance : Béatrice REGNAULT.

La séance est ouverte ce mardi six juin deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur **Olivier DAMEZ**.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Il est proposé ensuite de désigner le secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Madame Béatrice REGNAULT est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 11 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2023/32 : avis d'approbation modification n°7 du PLU

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Couffouleux a demandé le lancement de la modification n° 7 du PLU pour les raisons suivantes :

- **Ouverture à l'urbanisation de la zone AU0 de la Gare de marchandises, d'une surface de 3600m²**
- **Fermeture à l'urbanisation de la zone 1AU du chemin du Moulin à Vent, d'une surface de 12091m² et la classer en AU0**
- **Modification de certaines règles du règlement écrit afin de la clarifier et de faciliter l'instruction des demandes d'urbanisme**

Séance du 6 juin 2023

Après avoir expliqué le pourquoi de la délibération, Monsieur le Maire propose :

1- de **modifier** le projet de modification du plan local d'urbanisme pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et observations du public : Il est indiqué dans la notice explicative que la collectivité a fait réaliser des sondages sur le site de l'ancienne gare de marchandises (recherche de pollution à la demande de la MRAE) et que ces derniers ont révélé la présence d'hydrocarbures aromatique polycycliques (HAP) dans des teneurs inférieures au seuil pouvant présenter un risque sanitaire ,

2 - d'**émettre un avis favorable** sur l'approbation de cette modification n°7 par le conseil de communauté.

2 abstentions.

Délibération n° 2023/33 : modification du taux d'indemnité de fonction d'une conseillère déléguée :

Monsieur le Maire indique que la conseillère déléguée en charge de la communication a vu une augmentation importante de son temps passé sur les sujets communaux. Celle-ci s'investit autant que les adjoints. De fait, Monsieur le Maire propose d'augmenter son indemnité de 7,72 % à 12, 85 % au 1^{er} juin 2023 (indice brut mensuel 1027). Taux identique à celui des Adjoints.

1 personne ne prend pas part au vote.

Délibération n° 2023/34 : création de deux emplois permanents :

Monsieur le Maire indique que deux agents étaient contractuelles depuis plusieurs années. Il est donc proposé de créer deux emplois afin de pouvoir les intégrer de manière définitive dans les effectifs communaux.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2023/35 : Subvention au associations :

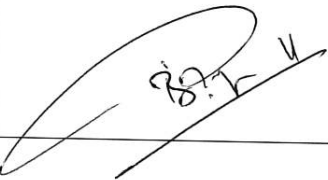
Associations	Montant octroyé
Basket-Club Rabastens	500 euros
Association des Parents d'Elèves de Couffouleux (APE)	500 euros
Association "Les Amis de Saint-Waast"	300 euros (Une personne n'a pas pris part au vote)

Accord à l'unanimité pour Le Basket-Club Rabastens et l'APE.

Pour l'Association « Les Amis de Saint-Waast », une personne n'a pas pris part au vote.

La séance est levée à 18h50.

Ainsi fait et délibéré le 6 juin 2023.

Signature du Maire,  	Signature de la secrétaire de séance 
--	--